

goañv ☆ hiver 2023  
niverenn 33 ☆ numéro 33

# HARZ-LABOUR

LE TRAVAIL EST  
À LA VIE CE  
QUE LE PÉTROLE  
EST À LA MER



# « ON SE JOINT ÉVIDEMMENT À LA GRÈVE INTERPRO »

entretien avec des syndicalistes soignants rennais

Delphine est psychologue au CHU de Rennes, élue à la commission exécutive du syndicat du CHU et élue à la commission exécutive de l'union locale CGT Rennes. Yoann est infirmier au CHU de Rennes, militant CGT, lui aussi élu à la commission exécutive du CHU, et il siège en tant que titulaire au Comité social d'établissement (CSE).

**On entend fréquemment parler de la situation des urgences, qui ne fait qu'empirer. Le professeur Louis Soulat, chef de service des urgences à Rennes et vice-président du syndicat Samu-Urgences de France, a participé pour son syndicat au recensement des « morts inattendues ». Ils ont dénombré 30 décès cet hiver dans les services d'urgence en France qui, semble-t-il, auraient pu être évités.**

Delphine : Le professeur Louis Soulat était membre de la chefferie du CHU de Rennes, au niveau administratif, mais il a dû quitter ses fonctions l'année dernière car il était trop critique et qu'il alertait souvent les médias sur la situation aux urgences.

Les morts inattendues sont notamment liées au temps d'attente aux urgences, et au sous-effectif au niveau médical. Ici, il manque une dizaine de médecins, et les infirmiers et les aide-soignants sont eux aussi soit en sous-effectif soit face à un nombre énorme de patients. Les urgences de Pontchaillou ont été conçues pour 250 ou 300 passages, et on se retrouve parfois avec le double, ce qui fait qu'il n'y a pas le temps de s'occuper convenablement des gens. Depuis l'été dernier on a exercé à plusieurs reprises notre droit d'alerte à propos de la situation aux urgences, la dernière fois le 5 janvier. Et en effet, pour ces morts qualifiées d'inattendues, si des personnes n'avaient pas attendu pendant 36 heures sur un brancard, certaines ne seraient pas décédées. Le nombre de lits a été réduit dans tous les services, il faut attendre qu'un lit se libère pour opérer, et ça bouche aux urgences...

**D'ailleurs, est-ce que vous avez perdu beaucoup de collègues du fait de l'obligation vaccinale contre le covid ?**

Delphine : 70, sur près de 8 000, un peu moins d'1 %. À la CGT on est pour la vaccination, mais contre l'obligation.

Yoann : Oui, on était opposé à la suspension des agents. Il fallait argumenter et convaincre. Et ça fait aujourd'hui partie de nos revendications, que les collègues soient réintégrés, parce qu'on a besoin des salariés.

Delphine : Il faut prendre des précautions, mais il faut aussi savoir que les non-vaccinés sont suspendus, alors que les soignants qui ont le covid doivent venir travailler s'ils sont asymptomatiques... Comme si on ne transmettait pas quand on n'est pas symptomatique...

**Le gouvernement comme les médias développent un discours stigmatisant aussi des personnes qui viendraient aux urgences sans que cela soit nécessaire, pour expliquer le temps d'attente, vous en pensez quoi ?**

Delphine : Oui, ils disent que des patients viennent pour de la « bobologie », et ils n'arrêtent pas de dire qu'il faut appeler le 15 d'abord. Ils ont tort sur les deux aspects. Les gens qui viennent aux urgences n'ont pas de connaissances particulières en médecine, ils ne savent pas forcément si ce qu'ils ont est grave ou non, et les urgences sont censées accueillir tout le monde. On sait aussi que des pathologies peuvent s'aggraver si elles ne sont pas prises en charge rapidement. On ne peut pas reprocher à quelqu'un de venir aux urgences un vendredi pour une cystite (une infection urinaire), alors que s'il attend jusqu'au lundi il peut se retrouver avec une pyélonéphrite, ce qui signifie que l'infection sera allée jusqu'au rein. Alors il vaut mieux venir le vendredi pour recevoir des antibiotiques et traiter son infection, plutôt que d'attendre, d'autant plus qu'il n'y aura pas forcément de place en néphrologie

pour être opéré... Et aussi, quand le gouvernement a dit en juillet qu'il fallait appeler le 15 avant de venir aux urgences, ils n'ont pas augmenté les effectifs des régulateurs médicaux au standard du Samu, qui a donc été submergé. Le temps d'attente au 15 était de près de sept minutes, on imagine ce que ça donne en cas d'infarctus ou d'AVC...

**Et vous constatez des effets de ce discours culpabilisant sur les patients ?**

Delphine : Oui, des gens viennent trop tard aux urgences ou n'osent pas appeler le 15, ce qui entraîne des pertes de chance.

**Et parfois, lorsqu'on se sent mal, on se rassure en se disant que notre symptôme va passer, parce qu'on n'est pas très motivé à l'idée d'attendre six heures à l'hôpital...**

Delphine : Oui, et parfois ça ne passe pas, alors on arrive aux urgences quand la situation s'est aggravée...

**Vous pouvez dire ce qu'ont changé les accords signés il y a deux ans, suite au Ségur de la santé ?**

Yoann : La CGT a participé aux réunions mais n'a pas signé les accords. Des choses prévues n'ont toujours pas été appliquées, on attend toujours par exemple l'augmentation des primes de nuit ou des primes de week-end. L'augmentation des salaires s'est faite sous forme de complément de traitement indiciaire, mais c'est une augmentation qui à terme sera insuffisante du fait de l'accroissement de l'inflation. On aurait préféré une augmentation régulière du point d'indice. Par ailleurs le gouvernement a profité du Ségur pour modifier nos grilles de salaires et rallonger nos carrières. Le gouvernement a fait paraître des documents annonçant qu'un aide-soignant gagnerait 400 ou 500 euros supplémentaires en fin de carrière, mais l'ajout d'échelons et l'allongement de leur durée fait qu'il

faudrait travailler jusqu'à 70 ans pour y arriver, ce qui est physiquement impossible.

On nous a aussi promis des augmentations du nombre de lits, alors qu'on a plutôt connu des fermetures. On demandait aussi plus de moyens humains et plus de moyens matériels, qu'on n'a pas obtenus.

**D'ailleurs, puisque vous parlez de l'allongement des carrières, on peut parler de la mobilisation contre la réforme des retraites...**

Yoann : On se joint évidemment à la grève interpro. Les collègues ne se voient pas travailler jusqu'à 64 ans. On a déjà des collègues en arrêt ou reclassés à cause de troubles musculo-squelettiques, et ça empirera si on doit travailler plus longtemps.

Comment fera t-on, par exemple, pour remonter un patient obèse dans un lit lorsqu'on aura 64 ans ...

Delphine : Et il faut rappeler que la réforme prévoit de nous faire travailler deux ans de plus, sans augmentation des pensions de retraite ...

**Les effets d'une augmentation du temps de travail seraient d'autant plus désastreux que parallèlement une part croissante de la population renonce à des soins ...**

Delphine : Oui, et du fait de l'inflation, des gens mangent de plus en plus mal ... Et certains ne vont jamais chez le dentiste, ce qui peut par exemple entraîner des problèmes digestifs ...

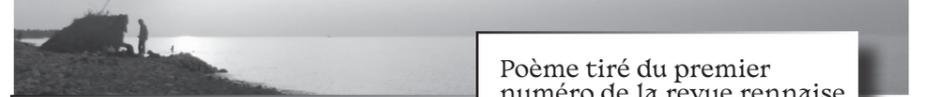
**Vous êtes nombreux à être mobilisés contre cette réforme des retraites ?**

Yoann : Au CHU de Rennes (Pontchaillou, Hôpital-sud, Hôtel-Dieu et La Tauvrais) on était 18,48 % de grévistes le 19 janvier, sur la totalité du personnel. On espère qu'on sera au moins autant de grévistes au CHU le 31, et au moins aussi nombreux dans la rue. C'est une moyenne haute par rapport aux autres mobilisations. Le

personnel a parfois un peu de mal à se mobiliser au CHU. Comme dans les entreprises, entre la difficulté de perdre une partie de son salaire, la peur pour son emploi, le risque de la résignation... Même si des salariés sont assignés on les encourage à se mettre en grève, pour être comptés parmi les grévistes.

**Dernière question, que pensez-vous de la grève récente des médecins libéraux, demandant notamment une augmentation du montant de la consultation ?**

Delphine : François Braun appelle à ce que la médecine de ville prenne une plus grande place. Si les médecins sont plus sollicités c'est logique qu'ils demandent à être plus reconnus. À condition évidemment que ça ne



Parce que nous avons lu ce que nous n'avions pas vu  
parce que nous avons vu ce que nous aurions cru invisible  
parce que nous avions confondu l'invisible et l'impensable  
parce que la sidération fait que l'événement a valeur d'avènement  
parce que la cruauté vérifie l'impensable  
parce que la douceur délibérée reste l'arme absolue  
parce que le jour n'épuise pas les nuits  
parce qu'inévitablement nous nous réduisons en sortant de l'impensable  
parce que nous tenons à la vie sans jamais assez lui apporter  
parce que la victoire est de combattre, mais aussi d'atteindre  
parce que nous ne pouvons plus que surfer sur le désastre, mais toujours enclins à nourrir une vague toute autre  
parce que nous choisissons parfois l'intensité plutôt que la justesse  
parce que le ciment ne vaut pas le sable et que l'esprit nomade rattrape la raison  
parce que nos fondations seront toujours branlantes  
parce que le suicide est un mode d'être  
parce que, comme l'a écrit Georges Perros, pour le suicide : « il faut inventer son contraire »  
parce que le moindre mal devient vraiment beaucoup trop sévère  
parce que l'économie reste l'ennemie pas moins que ne l'est la gente identitaire  
parce que les millions de sans-abris, parce que les marchands d'esclaves

repose pas sur les patients, pour ne pas remettre en question l'accès au soin. Il faudrait aussi augmenter les effectifs, pour que les consultations durent plus d'un quart d'heure.

Cela dit, est-ce que c'était le bon moment pour que les médecins libéraux fassent grève, alors que les urgences débordent ? On constate aussi que c'est une grève qui ne prend pas en compte la question des hôpitaux, une mobilisation qui par exemple ne dit rien de la façon dont sont payés les internes ici. On pourrait aussi parler du fait qu'ici le CHU demande 300 euros aux externes parce qu'ils n'ont pas pu faire un stage l'année dernière ...

**Merci beaucoup à vous.**

Poème tiré du premier numéro de la revue rennais de poésie Béakoak

parce qu'en France 200 000 personnes travaillent à fabriquer des armes  
parce que la production industrielle ne correspond qu'à un énorme gaspillage, énorme embouteillage et tellement d'efforts inutiles ou même funestes  
parce que la mort n'a pas peur de nous  
parce que le sommeil est un apprentissage  
parce que l'absence prépare à l'abandon  
parce que toujours l'empire colonial, l'empire du plus fort  
parce que le viol des corps et donc des consciences  
parce que le crime de la domination  
parce que l'emprise  
parce que l'oppression  
parce que le battement des coeurs les soirs de peur  
parce que les réveils perdus dans le ciel de la fenêtre  
parce que les mots dévorés auxquels on ne croit plus  
parce que le réchauffement des bouches dans l'ivresse d'un sourire  
parce que l'esprit bourgeois, qu'il soit de gauche ou de droite, sera toujours de droite  
parce que le geste collectif est la seule ouverture  
parce que la fraternité naturelle se fout de la sélection  
parce que l'amour seul reconnaît les visages  
et l'amitié les accorde.

# À LA LIBRAIRIE LE FAILLER, UN CHEF, UN VRAI !



#balance\_ton\_patron

La psychologie la plus triviale nous enseigne qu'il est difficile d'imposer aux autres l'idée qu'on se fait de soi-même. C'est pourtant ce à quoi s'attachent divers philanthropes qui font que la ville de Rennes rayonne au-delà de ses murs, à en brûler les yeux. Parmi eux, visant le prestige en même temps que le profit, un vague commercial devenu libraire en centre-ville s'est mis en tête d'y obtenir le monopole de la vente de livres. Il a racheté une enseigne notoirement respectée, Le Failler, profitant de sa respectabilité pour mieux lui conférer le tonus économique qui sied aux entreprises réputées en bonne santé. Le chiffre d'affaires a connu une croissance importante, le staff a été renforcé, et la boutique respirerait presque l'harmonie spécifique des organismes sains si les apparences ne savaient être si trompeuses, surtout quand elles sont lissées par des mains expertes que commande un cerveau ambitieux.

Comme on a pu le lire récemment dans Ouest-France (21 janvier 2023), ce dit cerveau est sur le point d'ouvrir deux nouveaux espaces de vente à proximité de la librairie actuelle, et puisqu'il ne s'agit même plus de faire semblant de défendre la littérature, l'un sera voué au « bien être » (développement personnel, ésotérisme, sport, cuisine), l'autre aux Beaux-Arts (cinéma, photographie, mode, art du quotidien). L'objectif affiché est de faire de cette librairie à trois facettes une des plus importantes de l'hexagone, avec un nombre de références qui avoisinerait les 100 000 références à l'année. Ayant su mener une politique commerciale fort agressive, il a obtenu les marchés qu'il jugeait indispensable à la stabilité de son affaire, éteignant au passage toute concurrence importante ou susceptible de le devenir, comme si la possibilité d'une alternative lui était un affront personnel.

L'espace Ouest-France, une des rares salles du centre-ville vraiment propice à l'accueil d'une rencontre-conférence semble, par exemple, accaparé par ce libraire, par ailleurs grand acheteur d'espaces publicitaires à ce même journal, lui aussi en situation de quasi-monopole. Ce qui est sûr, c'est que les associations ou structures diverses quémendant ce même espace se voient toutes opposer un refus.

Quand elle s'appuie sur un activisme forcené, la prospérité paraît noble à certains et force le respect de pas mal d'autres, mais tout cela se paie d'un prix qu'il nous faut pourtant souligner. Combien d'employés brisés ou asservis sous couvert d'autorité bien sentie par celui qui présida un temps l'association de commerçants Le carré rennais, notamment à

l'époque de la lutte contre la « loi travail » (2016), exactement lorsque l'organisation et son président militaient pour l'interdiction des manifestations en centre-ville ? Une « autorité affermie » considérée comme modèle pour celui qui ne manque jamais d'inviter l'auteur de *Qu'est-ce qu'un chef ?*, le général Pierre de Villiers, à l'occasion de chacun de ses nouveaux penchans.

Évidemment, en tant que lieu culturel à taille humaine, une librairie jouit naturellement d'une image positive, aussi les motivations de ses dirigeants ne sont-elles pas si facilement critiquées. Pourtant, dans l'industrie de la culture comme ailleurs, la logique économique est aussi celle des patrons. Et si ceux-là se vivent parfois comme des bienfaiteurs, ils n'en sont pas moins guidés par leurs intérêts propres. Ils peuvent avoir le sentiment d'incarner la bienveillance, multiplier les attentions de tous ordres envers leur personnel, mélangeant au passage ce qui ressort de la vie privée avec la pure relation de travail, le fait est qu'il s'agit toujours d'un rapport de subordination qui ne saurait masquer la pure et simple exploitation.

Il ne suffira pas de développer les rayons « bien être » pour instaurer la joie et la bonne humeur dans l'établissement bientôt centenaire. À Le Failler, une part non négligeable du personnel relève en effet d'un CDD, et le turn over concernant ce type d'emploi, ici comme dans beaucoup d'entreprises, est important. D'anciennes et d'anciens contractuels passés par cette case peuvent témoigner (en privé, certes) de l'autoritarisme de leur employeur, du stress inévitablement lié à l'obsession de rentabilité qui régnait dans l'établissement, et, s'ensuivant, des séquelles pour les personnes concernées. Pour les autres, les CDI, on peut supposer qu'il n'en va pas tout à fait autrement, puisque, de la part d'un patron tel que celui-ci, battre le chaud et le froid, à répétition – par exemple, alterner les compliments et les reproches, avec la même insistance –, est une pratique plus que courante, inspirée sans doute de la funeste méthode managériale qui fait florès dans les grandes boîtes.

Par ailleurs, des clients ont été surpris de voir que, peu avant Noël, en pleine vague de froid, sous prétexte de fluidifier la circulation dans le magasin, de jeunes employées embauchées pour l'occasion travaillaient dehors à faire des paquets cadeaux, dans une ambiance littéralement... glaciale.

À l'heure où des librairies de quartiers ouvrent ici et là, la prédominance de l'ogre hégémonique, qui semblait établie, s'en trouvera peut-être grignotée. En faisant qu'un ouvrage est vendu au même prix dans n'importe quel point de vente, avec éventuellement une remise qui ne peut excéder 5 % la loi sur le prix du livre de 1981 était censée instaurer une certaine égalité entre les libraires, il serait dommage de ne pas songer encore à l'honorer. Le livre que vous souhaitez acheter ne sera pas plus dispendieux dans telle petite boutique de Maurepas, du Blosne ou d'ailleurs que dans une Fnac-Darty ou dans une grande librairie de centre-ville. Autant aider les gros à maigrir, et soutenir les petits à rester bien vivants. Non ?

